

# SORL'INFO

**Mairie** : Place du 8 Mai 38510 Saint-Sorlin-de-Morestel - ☎ 04 74 80 12 31

**Courriel** : [mairie-sorlin-morestel@wanadoo.fr](mailto:mairie-sorlin-morestel@wanadoo.fr)

**Site internet** [www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

*St Sorlin de Morestel avril /19*

## Echos de l'activité municipale

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 avril 2019.

Il a approuvé le compte de gestion 2018, tenu par le trésorier.  
Il a approuvé les résultats identiques du compte administratif 2018 tenu par la commune. Ces comptes 2018 font apparaître un résultat positif en fonctionnement pour +58.854,30 € et en investissement de + 398 157,89 € (mais toutes les factures des travaux réalisés ne nous sont pas encore parvenues).

Il a aussi voté l'affectation des résultats : les résultats globaux sont donc affectés en report à nouveau en recette (soit 129.272,09 en fonctionnement et 433.033,57 en investissement).  
Il a voté le taux d'imposition des trois taxes, reconduit au même niveau qu'en 2018 soit :

- Taxe d'habitation 12,96 %.
- Taxe foncier bâti 19,47 %.
- Taxe foncier non bâti 73,60%.

Il a ensuite voté le budget prévisionnel en fonctionnement et en investissement.

Tous les votes ont eu lieu à l'unanimité.

Pour plus de précisions se reporter au compte rendu du conseil municipal qui sera affiché en mairie et visible sur le site.

Les élus ont ensuite voté une partie des subventions aux associations.

Club Diamant : 600 €, Coopérative scolaire : 300 € servant à acheter des fournitures scolaires.

Ils ont aussi voté le reversement de 180 € au Comité des fêtes pour les locations de salle.

Le CM a ensuite voté la convention de fourrière avec le groupe SCAPA site de RENAGE qui a une fourrière opérationnelle, pour un montant de 0,91 € par habitant.



Le CM a ensuite abordé les tarifs des concessions cimetièrre. Nos tarifs, qui n'ont pas été revalorisés depuis 2000, se révèlent très en dessous des communes voisines. Le CM a décidé à l'unanimité de passer les concessions pour une place normale de 2 m<sup>2</sup> ou pour une Cavurne à 150 € pour 15 ans et à 300 € pour 30 ans. Le dépôt des cendres dans le jardin du souvenir en cours d'installation sera gratuit.

La consultation du dossier de modification simplifiée du PLU, concernant l'OAP de la Frette est ouverte en mairie aux heures d'ouverture jusqu' au 2 mai 2019.

Ont été rapidement évoqués le devenir de l'ancienne école, la disparition du syndicat des marais, la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin.

Prochain Conseil Municipal le 13 mai 2019

## **Nettoyage de printemps**

Merci à tous ceux qui ont participé au nettoyage du village les 16 et 23 Mars. Les rues, les chemins et les bois ont été débarrassés des débris et autres dépôts sauvages. Il y en a sans doute encore ou à nouveau ! Mais ne perdons pas courage, car il y avait en tout 25 volontaires, auxquels il faut ajouter ceux, nombreux qui ramassent des déchets tout au long de l'année autour de chez eux ou ailleurs.

## **Cérémonie du 8 mai**

Dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h45 avec la participation des pompiers de Dolomieu, suivi d'un apéritif amical.

Vous êtes cordialement invités.

## **Information**

La commune a le plaisir d'accueillir Patricia BAYLE. Installée depuis peu au Domaine de Côte Claire, 520 Route de Vasselin, son cabinet reçoit en individuel pour des soins en médecine traditionnelle chinoise. Une activité collective de Qi Gong, gymnastique traditionnelle chinoise, sera prochainement proposée les mercredi et/ou jeudis à 9h, pour des séances d'une durée de 1h1/4. Patricia BAYLE est joignable au 06.67.46.81.03.



### ▪ Petit Espace Naturel Sensible de Valencey

**Mercredi 24 avril 2019 de 14h à 17h.**



Sortie organisée avec Lo Parvi sur le thème « Bruits de la nature et musique verte » avec Caroline Flocher, cette balade sera l'occasion d'écouter les bruits de la nature depuis les coassements de la grenouille verte jusqu'au chant du rossignol.

Dans un second temps nous essaierons ensemble de fabriquer de petits instruments de musique à partir d'éléments naturels, une manière de faire chanter le printemps ! Afin de privilégier la mise en pratique par chacun, les participants sont invités à venir avec leur couteau de poche.

Si vous êtes intéressé faites-vous inscrire auprès de la mairie. Marie-Ange Massot-Pellet prendra les inscriptions. Attention, le nombre de places est limité à 10. Rendez-vous à 14 h place de la mairie.

## ■ Inscription école rentrée 2019/2020



Les inscriptions sont reçues en mairie aux heures d'ouverture au public.

Vous devez venir inscrire votre enfant en mairie avec les documents suivants :

- Le livret de famille, une carte d'identité, ou un extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif d'adresse
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, ou document attestant d'une contre-indication.
- Ensuite la mairie vous délivre un certificat
- Vous devez vous présenter à l'école avec ce certificat.
- L'inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez accompli ces 2 formalités.

## ● Avez-vous mis votre N° de Maison ?



Depuis 2011 notre commune a formalisé le nom de ses rues et s'est dotée de numéros d'habitation. Ces numéros ont pour objectif de faciliter l'identification des maisons pour l'ensemble des services publics, mais également votre entourage, vos amis... Ils sont indispensables pour recevoir correctement votre courrier et pour diverses démarches quotidiennes telles que visites, livraisons, service d'urgence...

Lors du recensement nous avons été amenés à constater que tous les habitants n'avaient pas posé ce numéro, ce qui a parfois mis dans l'embarras nos agents recenseurs...

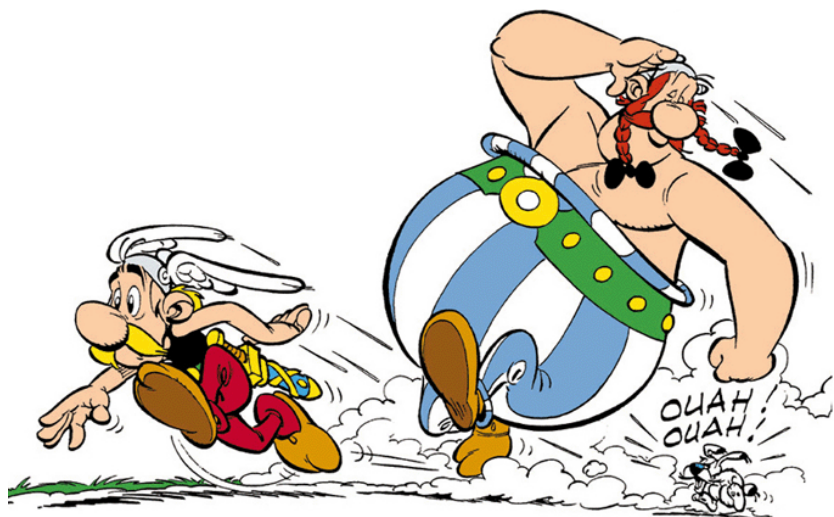
Deux cas se présentent : soit vous n'êtes pas venu récupérer en mairie votre plaque et il est grand temps de le faire. Soit vous êtes bien venu récupérer la plaque (mise à disposition gratuitement aux habitants) mais elle est restée dans un coin du garage ou autre cachette...

Pensez à régulariser cette situation au plus vite en posant ce numéro bien en évidence sur votre boîte aux lettres, votre portail, ou tout lieu à votre convenance facile à voir !

Le facteur ou la factrice vous en seront également reconnaissants notamment en cas de remplacement...c'est quand même plus simple pour distribuer le courrier !

## • Association du Comice agricole

Préparation du Char de Saint-Sorlin pour le Corso du Comice agricole de Saint-Chef.



Lors du corso de notre comice, l'équipe de Saint-Chef nous a honorés d'une très belle prestation. Cette année, le comice aura lieu chez eux. Aussi nous nous sommes engagés à participer au corso qui

aura lieu le dimanche 25 août, pour leur rendre naturellement la pareille.

Le thème retenu est Astérix et Obélix, certes déjà présenté quelques années auparavant, mais si festif ! Et qui permet de remettre en valeur les très beaux costumes faits à l'époque. Une quarantaine de joyeux figurants, au minimum est requise.

Nous vous invitons à venir revivre l'ambiance conviviale de notre Comice 2018, et cette fois ci sans le stress, juste pour le plaisir de s'amuser ensemble.

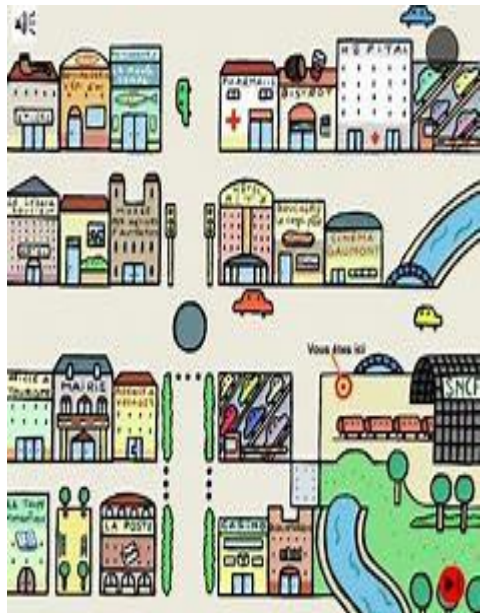
N'hésitez pas ! Venez à la réunion organisée le 3 mai à 20 h 30 à la mairie.

Si vous ne pouvez pas venir à cette réunion et que vous souhaitez participer au char, vous pouvez vous faire connaître auprès de Nicole Genin (06 35 55 34 64) ou sur l'adresse mail suivante : [comicestsorlin.com@gmail.com](mailto:comicestsorlin.com@gmail.com)

## ▪ Club Diamant

Prochain goûter du club Diamant le mercredi 22 mai à 14 h30

## ▪ Fête inter quartiers : dimanche 23 juin.



Organisée par l'association du Comice agricole elle se déroulera de 10 h à 17 h au niveau de l'école. Huit équipes de huit participants dont deux enfants sont prévues. Des jeux, un snack et une buvette animeront la journée.

Pensez à former votre équipe et n'oubliez pas de vous inscrire (bulletin d'inscription joint dans le Sorl'info).

## CARNET DE DEUIL

Nous avons appris le décès de M Combet Patrick à l'âge de 64 ans. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.



### *Horaires mairie*

*Mardi : 15h/19h*

*Mercredi : 8 h30/11h30*

*Vendredi : 8h30/12h*

☎ 04 74 80 12 31

*e-mail:* [mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr)

*Site internet* [www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)